

L'écho de Roncey

Depuis 10 ans l'écho de Roncey
résonne sur notre commune.



Bon anniversaire à notre revue municipale

Bulletin municipal n° 10

Décembre 2017

SOMMAIRE

| | |
|--|--------------------------|
| Le mot du Maire | <i>Page 3</i> |
| Etat civil | <i>Page 4</i> |
| Les nouveautés des démarches administratives | <i>Pages 5-6</i> |
| L'actu des commerces | <i>Page 7</i> |
| Le quotidien de notre commune | <i>Pages 8-9</i> |
| Du côté des Associations | <i>Pages 10-11-12-13</i> |
| La fête Saint Côme 2017 | <i>Pages 14-15</i> |
| Le cimetière : la mémoire d'une commune | <i>Pages 16-17</i> |
| Vous avez dit pédagogique ! | <i>Page 18</i> |
| Les travaux 2017 | <i>Page 19</i> |
| Comprendre internet | <i>Pages 20-21-22</i> |
| Le Clin d'œil aux évènements de l'année 2017 | <i>Pages 23-24</i> |
| Les associations communales | <i>Page 25</i> |
| Les horaires : mairie APC – bibliothèque – déchetterie | <i>Page 26</i> |

Le mot du Maire

Les élections présidentielles, législatives et sénatoriales ont façonné dans notre Pays un nouveau paysage politique. L'évolution de notre territoire devenu Coutances Mer et Bocage a changé nos habitudes de vie.

Notre Agence Postale Communale et notre bibliothèque Communautaire connaissent une belle réussite grâce à votre fréquentation.

Le Monde, la France changent en rentrant dans le tout numérique. Nous devons nous y adapter mais il nous faut garder la place et le rôle de « la Commune » cette « petite République » dans notre Société en perte de valeurs et de repères.

La Commune reste pour nous, notre refuge et notre force ; le Président de la République l'a confirmé lors du 100^{ème} congrès de l'association des Maires de France à Paris le 23 novembre 2017 : « J'ai besoin de vous. Nous avons la République en partage ».

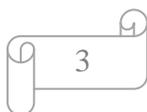
Nous sommes condamnés à réussir ensemble pour l'avenir de la France dans un monde désemparé et une Europe qui cherche sa voie.

Chacune, chacun d'entre nous a un rôle à jouer par son dévouement, son imagination et son action notamment dans le cadre de la vie associative qui reste une richesse inestimable.

Faisons vivre les services, les commerçants, artisans, professions libérales et agriculteurs de notre Commune en jouant la présence humaine et la proximité qui s'appuient sur nos productions locales et favorisent les circuits courts. Ayons confiance en l'avenir qui sera ce que nous en ferons.

Meilleurs vœux pour 2018.

Le Maire, Claude HALBECQ



Etat civil



FÉLICITATIONS

- ❖ PINTO MENEZES Capucine, née le 2 mai 2017 - 19 Bis Cité du Stade
- ❖ CAVACIUTI Aurore, née le 25 mai 2017 - 13 Route du Paradis
- ❖ REGNAULT Nathan, né le 29 mai 2017 - 12 La Petite Naverie
- ❖ HERMAN Gabriel, né le 20 juin 2017 - La Goubinerie
- ❖ THOMAS Eden, né le 11 août 2017 - 2 Route de Coutances
- ❖ TOULORGE Mao, né le 22 octobre 2017 - 12B Village de la Bretonnière
- ❖ ADAM Candice, née le 16 novembre 2017 - 21 Rue du Parc

- ❖ LECONTE Thomas et LE GUILLOIS Marianne, le 8 juillet 2017
- ❖ BENCHENANE Abdelkader et COFFIN Brigitte, le 7 octobre 2017



- ❖ HEBERT Pierrette décédée le 3 janvier 2017 à SAINT-LO
- ❖ QUINETTE Maurice décédé le 18 février 2017 à SAINT-LO
- ❖ HÉROUT Michel décédé le 2 mai 2017 à SAINT-LO
- ❖ GUESNEY Hugo décédé le 16 juin 2017 à RONCEY
- ❖ QUÉVILLON Michel décédé le 25 juin 2017 à COUTANCES
- ❖ DUBOSCQ Pierre décédé le 25 juin 2017 à SAINT-LO
- ❖ LECOMTE Pascal décédé le 26 juin 2017 à VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY
- ❖ PAYSANT Veuve NÉE Marie décédée le 8 octobre 2017 à RONCEY
- ❖ GUILLON Veuve LESAULNIER Simonne décédée le 14 octobre 2017 à RONCEY
- ❖ GRAVÉ Didier décédé le 17 octobre 2017 à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
- ❖ LEHODEY Gilbert décédé le 2 décembre 2017 à SAINT-LO

Pacte civil de solidarité (PACS)

Le Pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat organisant la vie commune de deux personnes majeures, de même sexe ou de sexe différent, et vivant sous le même toit. Fiscalement, il permet à deux concubins de figurer sur la même déclaration d'impôt.

La loi sur la justice du 21e siècle (J21) a remplacé la déclaration au greffe du tribunal d'instance par une déclaration en mairie. L'officier d'état civil doit désormais apporter son visa à la convention de Pacs. Depuis le 1er novembre 2017, les couples qui veulent se pacser ne doivent plus s'adresser au tribunal d'instance, mais à la mairie de leur résidence commune ou à un notaire moyennant le paiement de frais de notaire. Les tribunaux d'instance ne prennent donc plus les demandes de rendez-vous.

Les deux partenaires doivent se présenter en personne au moment de l'enregistrement du Pacs. Ils ne peuvent pas se faire représenter par un tiers.

Lorsque le Pacs est enregistré à la mairie, les partenaires conservent leur convention. En revanche, lorsque le Pacs est enregistré par un notaire, ce dernier conserve l'original et remet une copie aux partenaires.

Démarchage

Conduite à tenir

- ne pas ouvrir la porte
- ne pas donner de pièce d'identité ni de RIB
- ne laisser entrer personne à l'intérieur de votre domicile
- relever discrètement tout renseignement pouvant nous intéresser : immatriculation du véhicule - marque - type commercial - couleur - nombre de personnes - tenue vestimentaire - âge approximatif

**Dans tous les cas et impérativement, composez immédiatement le 17
(et ou le 02.33.76.54.20) et signalez que vous faites l'objet d'un démarchage.**

L'actu des commerces



Depuis le 1^{er} avril 2017, **M. Mickaël GUESNEY** a repris l'activité de M. Alain TALVAST, garage agricole et ostréicole avec en complément un magasin de quincaillerie ouvert à tous. Ouverture du lundi au vendredi 8h-12h30 et 14h-18h, et le samedi 9h-12h.

L'épicerie : changement d'enseigne et de propriétaire depuis le 18 avril 2017. **Mme Sandra DUDOIT** vous accueille dans son magasin « Proxi » spacieux et lumineux. Tabac, journaux, jeux sont un plus à l'activité. Ouverture du mardi au samedi 7h30-13h et 14h30-19h, et le dimanche 8h30-12h30.



Depuis le 10 octobre 2017, **M. et Mme Christian GUESNEY**, boucher charcutier, traiteur, se sont réinstallés au 13 Rue de la Forge dans un espace plus confortable. Ouverture du mardi au samedi 7h-20h et le dimanche 8h-13h.



Un changement dans le paramédical, Mme LESOIMIER Marie-Claire, infirmière DE a pris sa retraite au 1^{er} novembre 2017. **Mme Fanny SAUSSEREAU** a repris son activité, mêmes horaires et même cabinet.

Un nouvel artisan, **M. DORÉ Sylvain**, couverture, zinguerie, bardage et ramonage, 38 Route de Coutances

Pizza Van sera absent pour congé du 20 décembre 2017 jusqu'au 7 mars 2018.

Le quotidien de notre Commune

La manifestation du 1^{er} juillet 2017 concernait l'inauguration de la nouvelle bibliothèque, mais aussi la rénovation et l'aménagement des bureaux et de l'accueil de la mairie, ainsi que l'A.P.C (Agence Postale Communale). Ce jour-là, étaient réunies plusieurs personnalités représentant les services de l'Etat et les collectivités.



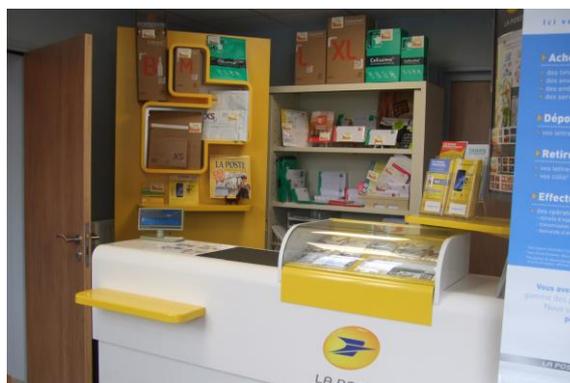
L'Agence Postale Communale :

Notre Agence Postale Communale, ouverte au public depuis le 5 octobre 2016, a aujourd'hui une année de fonctionnement.

L'activité attendue est au rendez-vous. Nous notons un nombre moyen de 300 clients par mois (vente diverses : timbres, boîtes, enveloppes et transactions financières).

Ces données confirment le choix de la mise en place de notre Agence Postale Communale. La cohabitation des services postaux et de la mairie apporte de nombreux avantages :

- L'amplitude des horaires d'ouverture : du mardi au samedi
- La mutualisation du personnel, Lydie et Isabelle sont habilitées à tenir l'ensemble des fonctions liées à ces deux services
- Enfin, il est agréable pour un « administré » de pouvoir traiter en un seul et même point des opérations de la vie courante



La Bibliothèque Communautaire

Notre bibliothèque faisait partie du réseau communautaire sous l'ère CBC (Communauté du Bocage Coutançais). A ce moment-là, le réseau en question était constitué des 5 sites suivants : Cerisy-La-Salle, Coutances, Hambye, Ouville et Roncey.

Courant 2017, après la fusion avec les ex-communautés de Montmartin sur Mer et de Saint Malo de la Lande, la Communauté Coutances Mer et Bocage a été créée. Cette nouvelle entité nous apporte l'opportunité d'élargir notre réseau. Aux 5 sites existants, sont venus se greffer ceux de : Agon-Coutainville, Gouville sur Mer, Montmartin sur Mer, Orval sur Sienne et Tourville sur Sienne.

Le 1^{er} juillet 2017 a eu lieu l'inauguration de notre nouvelle bibliothèque. D'une superficie de 63 m², l'endroit est parfaitement accessible, lumineux et accueillant. Le mobilier neuf, aux couleurs harmonieuses est adapté aux espaces dédiés aux adultes et aux enfants. **Un rayonnage avec CD et DVD a été créé.**

Lydie HAVIN et son équipe de bénévoles, passionnées de lecture, motivées par le sujet, vous accueillent chaleureusement. **Nous vous rappelons que l'adhésion à la bibliothèque est ouverte à tous et gratuite !**

La carte d'adhérent, à travers le site biblio.manche.fr vous permet d'accéder :

- Aux services du «kiosk » qui regroupe plus de 350 magazines et quotidiens divers
- Aux services de la « VOD » vidéo à la demande, parmi les 3500 programmes de médiathèque numérique

Bon à savoir : il est possible de réserver des livres, revues, CD ou DVD dans l'une des bibliothèques et de les faire acheminer dans celle de votre choix. Vous pouvez également rendre ces supports dans la bibliothèque de votre choix (service disponible dans les bibliothèques suivantes : Cerisy-La-Salle, Coutances, Hambye et Roncey).



Heure du conte du 24 octobre 2017



Accueil d'une classe de Roncey dans les nouveaux locaux de la bibliothèque le 4 juillet 2017

Du côté des associations

Association des Parents d'Élèves (APE)

Le bureau de l'Association des Parents d'Élèves est constitué de 12 membres dont : présidente : Christelle DURAND et vice-Présidents : David LEPESQUEUX et Yvon CHASSOT, Secrétaire : Delphine DESCHATEAUX, vice-secrétaire : Caroline CAPELLE, trésorière : Céline MESLIN, vice-trésorière : Angélique MOREL.

L'APE participe aux financements de différentes sorties. Cette année, il est prévu du 13 au 15 juin 2018 la classe marée pour les CE et les maternelles. Pour un coût total de 6 750 €, l'APE finance 2050 € soit 45 € par élève, le reste est financé par la Communauté Coutances Mer et Bocage et les parents. D'autres sorties et investissements sont prévus. L'APE finance selon les besoins et les projets de l'équipe enseignante.



Les prochains rendez-vous : mars- avril : tombola de Pâques, 22 juin : kermesse de l'école avec le spectacle des enfants et un repas moules-frites, mi-novembre : soirée déguisée, début décembre : vente de sapins, fin décembre : participation au marché de Noël



Soirée Halloween du 18 novembre 2017

Comité des Fêtes Et si j'étais bénévole,...

C'était sûrement le souhait d'Hubert HECQUARD quand il a intégré, en 1975, l'équipe du Comité des Fêtes. Il a alors participé à sa première fête Saint Côme sur le char du football. Hubert a été élu trésorier en 1977/1978. En 1996, il est élu président du Comité des Fêtes.

Petit rappel d'histoire...

Le Comité des Fêtes est l'une des plus anciennes associations de notre commune. Il a été créé dans les années 50. La St Côme, quant à elle, existait avant la seconde guerre mondiale. Nous pouvons effectivement apercevoir, sur de vieux clichés de la fête, l'ancienne église avant sa destruction. Les chars étaient alors décorés de fleurs (marguerites principalement) et tirés par des chevaux. La seconde guerre mondiale n'a pas mis un terme à cette fête qui a repris dès 1950. Durant plusieurs années, il y avait aussi une fête du Printemps. La Saint Côme n'a pas toujours été à la même date, elle était célébrée plus tard et n'avait lieu que le dimanche.

Mais, grâce à la journée du maire, la St Côme a pu être fêtée en septembre ; les enfants n'ayant pas école le lundi, tous pouvaient profiter des festivités notamment du feu d'artifice. Durant de nombreuses années, les manèges restaient jusqu'au mardi voire mercredi. Parlons-en justement des manèges car que serait une St Côme sans la fête foraine ? Depuis des années, c'est la famille PASQUIER qui vient à RONCEY avec son manège pour enfants et ses célèbres autos tamponneuses, sans oublier le stand de tir à la carabine géré par Charly, le fils du P'tit Léon. Venant du Sud de la France pour la foire de LESSAY, la famille PASQUIER n'hésite pas à rester quelques jours de plus dans notre région pour nous offrir la possibilité de nous divertir. Nous comprendrons bien alors la nécessité que la fête se déroule une semaine après la foire de Lessay.

Ce petit rappel d'histoire fait, revenons à Hubert car pour ma part, je suis épatée par la longévité de son mandat. Rester motivé pendant autant d'années (42), bravo ! Car, comme il le dit, il a toujours rempli sa mission avec plaisir. Des péripéties, il y en a eu mais il faut passer outre et continuer ! Malgré le stress et la peur de l'oubli, de l'accident, il a su, avec son équipe, relever le défi de maintenir la fête St Côme, le traditionnel défilé de chars tous les 2 ans avec ses miss toujours aussi charmantes ! Les années passant, les mentalités évoluent et il est toujours difficile de trouver ce qui attirera et plaira à la population. Grâce à sa passion des voitures anciennes, il a pu faire défiler, à plusieurs reprises, des véhicules de toutes sortes et toutes époques pour le plaisir des habitants et visiteurs. Les commerçants s'étaient même pris au jeu en 2008 en installant des motos dans leurs vitrines.

Car c'est cela le bénévolat, l'entraide ! Quand les commerçants ne pouvaient plus organiser le vide grenier, le comité des fêtes a pris le relais. De même, quand le comité des fêtes ne pouvait plus prendre en charge financièrement les réparations et achats des illuminations de Noël, les autres associations de la commune ont répondu à l'appel de fonds. En effet, j'ai beaucoup parlé de la fête St Côme mais le Comité des fêtes organise également chaque année une soirée dansante et prend en charge la décoration du bourg pour les fêtes de fin d'année.

Pour tout cela un grand merci à Mr Hubert HECQUARD et à son équipe qui lui a permis d'exercer sa mission du mieux possible. Car, que ce soit pour la fête ou autre organisation, les bénévoles du comité des fêtes ou autre association ne comptent pas leurs heures et répondent toujours présents. Même s'ils sont de moins en moins nombreux, ils ne laissent pas tomber, retroussent leurs manches pour offrir le meilleur. Alors n'hésitez pas à rejoindre les équipes afin de laisser perdurer le plaisir de vivre dans la commune de Roncey.

Rappel des Présidents du Comité des Fêtes :

- De 1961 à 1965 : Mr Gilbert LECHEVALLIER
- De 1965 à 1971 : Mr Georges ENEE
- De 1971 à 1978 : Mr André HELLION
- De 1979 à 1994 : Mr Camille GERVAISE
- De 1994 à 1995 : Mr Bernard NAVET
- De 1996 à 2017 : Mr Hubert HECQUARD
- Depuis 2017 : Messieurs Patrick LEROUX, Daniel PAINBLANC et Nicolas DESCHATEAUX. Et pourquoi pas une femme prochaine présidente ?



Société de chasse :

Créée en 1972 par Eugène RIHOUEY, il en fut le président jusqu'en 1986.

A partir de 1986, Marc VIMOND a pris sa succession et a assuré la présidence jusqu'en septembre 2016.

Passionné par la chasse, Marc s'y est beaucoup investi, il a œuvré pour le maintien de l'esprit de convivialité. Dans le même temps, les modes de chasse ont évolué, il y a nécessité de tenir compte d'un certain équilibre des espèces, de la gestion globale de la faune sauvage. A travers ces actions, s'est opéré un rapprochement avec le monde agricole. Ainsi par exemple, la fédération départementale a initié un service tendant à la régulation des étourneaux dans les stabulations et leur environnement immédiat. Site : agri-chasse-etourneaux50.fr

A la demande du Syndicat Agricole et de la FDGDON, des opérations sont menées par notre société de chasse pour tendre à réguler le gros gibier (chevreuils, sangliers, blaireaux, ragondins, etc...). Il en est de même avec le tir des corbeaux au moment des semis, d'avril à juillet. Pour parfaire la demande, un membre de notre association, Denis CHOLOT est agréé piégeur (renards, fouines, ragondins etc...).

Un nouveau président, Pascal HERVIEU a été élu en septembre 2016, son Vice-président est Denis CHOLOT. Particulièrement motivés, ils viennent d'actualiser les cessions de chasse sur la commune. Ce nouveau découpage nous a permis d'obtenir davantage de « bracelets chevreuil », octroyés par la fédération départementale. La société de chasse de Roncey compte aujourd'hui 26 adhérents.

Contact : **Pascal HERVIEU**, Président tél 02.33.45.24.73 / 06.86.44.87.84
Denis CHOLOT, Vice-Président tél 02.33.46.89.58

Pour info : La société de chasse organisera en 2018, 2 manifestations pendant l'entre saisons,

- *Dimanche 11 mars après-midi Loto à la Salle des fêtes.*
- *Samedi 28 juillet en soirée, repas moules frites.*

Solidarité transport

C'est un service mis en place par la M.S.A sur le canton de Cerisy-La-Salle depuis le 1^{er} avril 2017. D'autres cantons fonctionnent déjà avec ce service notamment Saint Sauveur Lendelin.

Toutes les personnes non imposables sur le revenu sans moyen de locomotion peuvent en bénéficier en adhérant à l'association. Cela peut leur permettre de se rendre à des visites médicales, achats de médicaments, démarches administratives et sociales, visites aux malades.

Le canton de Cerisy-La-Salle dispose de six chauffeurs bénévoles : Didier Lefaudeux de Cametours, Jacques Menand de Cerisy-La-Salle, Joël Capelle de Guéhébert, Christian Malval de Montpinchon, Jean-Claude Fleury et Michel Rouland de St Denis le Vêtu. L'idéal serait un chauffeur par commune.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le responsable cantonal Jacques Menand au 02.33.46.89.13. Des dépliants sont disponibles en mairie.

L'association ADESSA domicile Manche est désormais conventionnée en qualité de SPASAD, Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile, sur les ex cantons de Coutances et de Cerisy la Salle.

Deux structures sur la Manche (la seconde étant le CCAS de Saint-Lô) peuvent ainsi proposer aux personnes âgées de plus de 60 ans ou aux personnes plus jeunes atteintes de maladie chronique invalidante des interventions d'aide à domicile couplées à des interventions de soins infirmiers à domicile.

Pouvoir proposer l'ensemble de ces prestations à domicile de la part d'une même structure permet d'assurer une parfaite complémentarité des interventions. Les personnes aidées bénéficient d'une organisation simplifiée avec moins d'interlocuteurs, un seul dossier et une équipe polyvalente bien synchronisée.

Le suivi des aides mises en place et la continuité du service sont améliorés grâce à des procédures communes à l'équipe de soins et à l'équipe d'aide.

Les missions du SPASAD sont les suivantes :

- Favoriser le maintien ou le retour à domicile, en préservant ou en améliorant l'autonomie de la personne,
- Concourir au maintien ou au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage,
- Assurer, sur prescription médicale, des soins infirmiers et d'hygiène et apporter une aide spécifique pour accomplir les actes essentiels de la vie,
- Assurer si nécessaire des soins d'accompagnement et de réhabilitation à domicile auprès de malades souffrant de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée,
- Réaliser des prestations d'aide et d'accompagnement à la personne pour les actes essentiels de la vie courante (entretien du cadre de vie, aide aux repas...),
- Garantir l'intégration et la coordination des prestations mises en place au domicile de la personne accompagnée,
- Veiller au soutien de l'entourage.

Le SPASAD est accessible avec une prescription médicale.

Pour tout renseignement,

- ADESSA domicile Manche : 48 rue Tourville à COUTANCES
02 33 45 14 82
- ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

La Saint-Côme : 2 jours de fête à Roncey

La grande fête communale de Roncey a eu lieu le samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017

Les festivités ont débuté très tôt le samedi matin avec un vide grenier dans les rues du bourg où 65 exposants ont déballé divers objets, jouets et vêtements pour le plus grand bonheur des visiteurs présents toute la journée. A partir de 19h30, le groupe M .A.N.U.E a animé l'apéro concert et plus de 80 personnes se sont retrouvées pour un repas moules frites. Enfin, à 23H un magnifique feu d'artifice a terminé en beauté cette journée.

Dimanche matin, la Reine et les Miss étaient prêtes pour le monument aux morts suivi de la cérémonie religieuse animée par l'Abbé Valençon avec la musique de Pont Farcy



Lola Deschateaux Reine, Clara Leroux Miss,
Eloise Coudret Miss

Dès 15 H la cavalcade a débuté avec les musiques de Pont Farcy et de la Lucerne d'Outremer. Les nombreux spectateurs ont pu admirer le travail des bénévoles qui depuis de longs mois ont œuvré dans l'ombre afin d'offrir à tous ce très beau spectacle sur le thème « Walt Disney » et la « BD ».



Le char de Peter Pan



le char des Dalton



Le char de la Reine des Neiges



Le char des Schtroumpfs

Le cimetière : la mémoire d'une commune

Suite aux colloques qui ont eu lieu au château de Cerisy la Salle en Août 2017, sur l'histoire et la sauvegarde de nos cimetières, une journée de visite et de réflexion a eu lieu au cimetière de Roncey en Aout 2017. Monsieur Jacky BRIONNE, membre de la fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire a animé cet après-midi.

Le cimetière au cœur du village

Le cimetière ancien était situé dans l'enceinte du bourg et tout autour de l'église. Il était planté des traditionnels pommiers. L'herbe était fauchée sous forme de foin.

A plusieurs reprises, de 1683 à 1727, lors de ses visites, l'archidiacre, fait état d'un mauvais entretien du cimetière et demande à plusieurs reprises la réalisation de travaux.

A chaque fois, il y avait une menace de fermeture. Lors de sa visite en 1724, il s'aperçoit qu'il est pillé par les bestiaux des alentours. Il instaure alors l'interdiction d'y laisser entrer les bêtes sous peine d'amendes.

Dans les années qui ont suivi, le cimetière est loin d'être un lieu de repos éternel. En plus des pommiers, des arbres à hautes tiges y ont été plantés. Les habitants y circulaient alors pour se mettre à l'ombre des arbres et en 1831, un forgeron peut même s'y installer pour exercer son activité.

L'activité y était tellement présente que les différents maires successifs ont pris des arrêtés pour qu'on « y dépose plus rien », « qu'on n'y sèche que de l'herbe » et même « qu'on n'y fasse plus entrer les charrettes ».

On se rend compte alors que l'endroit n'est plus adapté :

- Trop d'arbres envahissent le centre bourg
- Les sépultures sont trop rapprochées des habitations
- Il est aussi nécessaire d'agrandir l'église

1856 : Cimetière délocalisé – le nouveau cimetière

Un terrain est acheté route d'Hambye, l'endroit de l'actuel cimetière. L'ancien cimetière est alors devenu la place de l'église. Pour faire cette place que nous connaissons aujourd'hui il a été nécessaire d'abattre les grands arbres.

Il a fallu relever les corps et les amener dans ce nouveau cimetière. L'aménagement a demandé un travail colossal car les moyens techniques faisaient défaut. Le nouveau cimetière s'élève à 91 mètres au-dessus du niveau de la mer, hors de l'habitat groupé. Il se trouve maintenant intégré dans l'agglomération.

En 1858, il a été planté de sapins et de peupliers qui seront au fil du temps, entre 1920 et 1939, vendus aux enchères.

Apparition de concessions

12/08/1862 : Une demande d'autorisation à la réalisation d'un tombeau est faite par une habitante de Roncey.

Au regard de la grandeur du cimetière, au regard du nombre de décès dans une année, il est prévu, à partir de ce moment-là, la possibilité de réserver dans le cimetière, 1,50 ares pour les concessions perpétuelles, la même superficie pour les concessions trentenaires et 1 are pour les concessions temporaires. Le prix de la concession était soumis à la décision du préfet.

Le cimetière tel qu'il est connu maintenant

1894 : agrandissement du cimetière existant pour 48ares. Des travaux importants sont alors réalisés. Restructuration du cimetière avec le changement d'endroit pour la croix, puis des travaux à l'entrée principale avec de la pierre prise à Hambye. Vente des arbres qui séparent le cimetière (côté ancien et les 48 ares nouvellement achetées).

La croix centrale du cimetière et les quatre carrés tout autour correspondent à l'organisation originelle. Les aménagements de grille et portail à deux vantaux datent de 1913. Le site funéraire est en grande partie clos d'une haie bocagère soutenue par un mur. La partie, près de la zone d'habitat est protégée par une haute clôture de panneaux de ciment armé (côté nord)

Quatre monuments majeurs apportent leur contribution à l'organisation structurelle et architecturale du site : le monument aux morts de la grande guerre – le calvaire de mission en granit bouchardé, de forme cubique et deux chapelles funéraires. Le cimetière n'a pas de jardin du souvenir, ni de columbarium pour le moment.

Organisation du cimetière :

Il s'inscrit dans un vaste triangle dont les côtés sont bordés de voies de circulation. Les deux pointes méridionales et septentrionales en sont exclues. Le cimetière s'organise en sept carrés. Quatre sont séparés par deux grandes allées perpendiculaires ayant la croix dudit cimetière pour axe central. Deux carrés, les plus méridionaux, se trouvent dans le prolongement de l'enclos réservé au monument aux morts de la grande guerre.

Le dernier carré, limité à une bande de terrain située à l'arrière du calvaire et en parallèle avec l'entrée principale de la route d'Hambye.

Lors de cette visite au mois d'Août, Monsieur Brionne a pu expliquer les significations des différentes sortes de tombeaux. Effectivement, les sépultures reflètent l'histoire de chaque famille et l'histoire de l'humanité. Ces tombes et tombeaux ne sont pas identiques s'ils accueillent des notables, des prêtres, des soldats ou des civils.

Le cimetière est riche d'histoire à travers les monuments qui s'y dressent. N'hésitez pas à le visiter.



L'entrée du cimetière – Route d'Hambye

Vous avez dit pédagogique !

Depuis juin 2016, le radar pédagogique est installé à l'entrée de notre agglomération, route de Coutances. 2017 est donc la première année pleine d'existence de ce dispositif, le moment est venu d'exploiter les enregistrements et d'en faire le bilan. Celui-ci n'est pas brillant, il est même alarmant !

Moins d'un conducteur sur deux (43%) respecte la vitesse requise de 50km/h en entrant dans le bourg.



Ainsi sur les 620 véhicules/jour en moyenne passant devant le radar, seuls 267 sont dans la limite de la vitesse autorisée. Le pourcentage chute à 12% en sortant du bourg (sens Roncey-Coutances) soit 74 véhicules dans la limite de la vitesse autorisées.

Pour les conducteurs des véhicules dont la vitesse se situe en dehors de ces valeurs, les pénalités encourues sont trop souvent méconnues.

A titre d'information, d'après nos enregistrements, en cas de verbalisation, celles-ci seraient échelonnées de 90€ + retrait d'un point, à 135€ + retrait de 6 points + suspension de permis de conduire.

Au-delà des infractions au code de la route, la raison majeure qui doit nous amener à modifier ces comportements à risque est bien la sécurité de nos concitoyens...



Calendrier du ramassage des ordures ménagères 2018

Nous vous rappelons que le ramassage des ordures ménagères a lieu le mercredi.

Lorsque la semaine comporte un jour férié (le lundi, mardi ou mercredi), le ramassage a lieu le jeudi.



Les travaux et investissements 2017

La Commune :

- Travaux station d'épuration (remplacement d'une pompe) : 1 318,92 €
- Acquisition d'une débroussailleuse et d'une tondeuse : 1 218 €

Soit un total de 2 536,92 €

La Communauté Coutances Mer et Bocage

TRAVAUX ECOLES DE RONCEY

| TRAVAUX | LOCALISATION | ENTREPRISE | COÛT HT |
|---|----------------------|-----------------------|------------|
| Clôture | Cour maternelle | Les pays. du coutanç. | 4 807,37€ |
| Faux plafond + isolation (22,5m ²) | Sanitaire maternelle | Lebouteiller | 8 298,95€ |
| Plomberie | | Blin Lemonnier | 7 490,04€ |
| Eclairage Ventilation | | Velec services | 1 384,20€ |
| Peinture revêtement de sol | Cour primaire | Lebouvier | 4455,85€ |
| Construction d'un préau | | Choquenot | 7 322,44€ |
| Bloc sanitaire | Cour primaire | Leduc | 38 625,16€ |
| | | Pierre Peinture | 1 624,87€ |
| | | Ensemble des travaux | 120006,96€ |

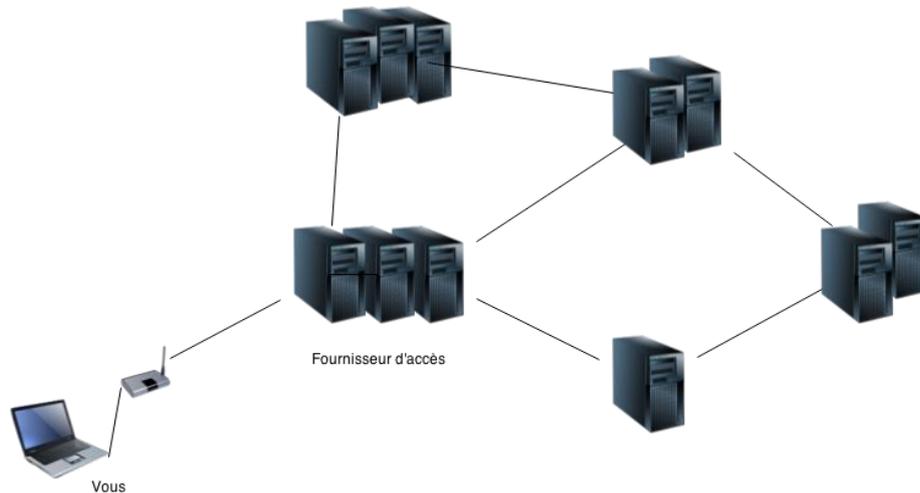
Coût total des travaux 194 015,84 € TTC.



Travaux en cours – sanitaires des écoles

Internet ADSL, fibre optique, de quoi s'agit-il ?

Internet c'est un réseau. Mais, c'est un immense réseau contenant des millions d'ordinateurs (et autres équipements) répartis sur l'ensemble de la planète. Ils sont tous reliés entre eux, en maille un peu comme un filet. Si bien que si l'on coupe un lien, il en reste de très nombreux et le réseau peut continuer à fonctionner.



Comme vous pouvez le voir sur le schéma : Si le lien entre votre box et votre fournisseur d'accès est coupé : il est évident que vous n'avez plus accès à Internet. Par contre, si les liens entre les différents serveurs sont coupés, il existe d'autres routes pour y accéder. D'ailleurs, les équipements qui permettent de faire le lien entre les différents sites s'appellent des routeurs.

4 grandes catégories d'opérateurs Internet

- Des fournisseurs d'accès Internet, (exemple : Orange, Free, ...) Les fournisseurs d'accès Internet (FAI) sont des entreprises ou organismes qui permettent de se connecter à Internet. Les fournisseurs d'accès sont des maillons très importants dans l'Internet car ils permettent à leurs abonnés de s'y connecter, mais ils assurent également le transfert des données de ceux-ci. Les opérateurs de téléphonie mobile sont aussi considérés comme des fournisseurs d'accès car ils permettent aux utilisateurs de smartphone de se connecter à Internet.
- Des fournisseurs de contenus et de services, (exemple Google, Youtube, France Télévision...) Sans contenu, ni service Internet ne serait pas d'une grande utilité, à part l'échange de données entre utilisateurs.
- Des CDN (Content Delivery Network) : en gros des sites qui mettent à disposition du contenu
- Des opérateurs de transit IP (c'est ceux qui vont permettre de faire le lien entre les différents fournisseurs).

Comment ça marche quand je me connecte à Internet ?

Tout d'abord pour se connecter à Internet, il faut être relié au réseau. Le moyen le plus simple est de prendre un abonnement chez un Fournisseur d'Accès Internet : F.A.I.

Ce FAI va vous fournir une Box (autrefois on disait un MoDem, mais le MoDem et la box n'ont pas tout à fait le même rôle, ni le même fonctionnement). C'est cette box qui va permettre de connecter votre ordinateur chez le FAI.

Trois types de services débits sont actuellement commercialisés :

- Accès à internet par ligne commutée (voix : 56 kbit/s)
- Accès à internet à haut débit (ADSL, ADSL2 : 2 M à 24 Mbit/s)
- Accès à internet à très haut débit (VDSL2, Fibre optique: 100 Mbit/s +)

L'accès par ligne commutée ou accès à Internet par ligne commutée est un mode d'accès à Internet par le biais du réseau téléphonique commuté. L'utilisateur se connecte grâce à un modem branché comme périphérique de l'ordinateur, et relié à une ligne téléphonique, pour composer le numéro du fournisseur d'accès à Internet et établir une liaison point à point, qui est alors routée vers Internet.

Ce type d'accès a été supplanté au début des années 2000 par les accès à haut débit (ADSL ou câble) puis très haut débit (fibre optique).

L'ADSL :

Pour avoir accès à l'ADSL, il faut déjà avoir une ligne téléphonique. En France, c'est ORANGE qui possède ces lignes et est la seule autorisée à intervenir sur votre ligne et sur les centraux téléphoniques.

C'est pour cela que quel que soit votre fournisseur d'accès, c'est Orange qui s'occupera d'activer l'ADSL sur votre ligne (En principe c'est votre fournisseur d'accès qui s'occupera de demander cela à Orange).

Avec la nouvelle réglementation, Orange a été forcé d'ouvrir les locaux de ses centraux téléphoniques à d'autres opérateurs.

Quand un autre opérateur ou fournisseur d'accès installe son matériel dans les locaux d'Orange, cela lui permet d'accéder directement à votre ligne téléphonique. C'est ce qu'on appelle le **dégroupage** du central téléphonique. Le nouvel opérateur peut ainsi proposer de nouveaux services: accès ADSL avec un débit supérieur (1024 ou 2048), téléphone (indépendant de Orange) et même télévision.

Comme l'opération de dégroupage est coûteuse pour les opérateurs qui veulent s'installer, elle n'arrive généralement que dans les grandes villes, et pas partout à la fois.

Roncey se situe en zone grise c'est-à-dire dégroupage en cours d'étude. Il est donc nécessaire d'attendre encore quelques années. Cependant, même si Roncey n'est pas en zone de dégroupage, ses habitants ont quand même accès à l'ADSL mais à faible débit.

L'ADSL, qui connecte aujourd'hui 95% de la population à Internet est une technologie inégalitaire. En effet, plus votre domicile est éloigné du central téléphonique, plus le débit de votre connexion sera faible.

En moyenne, le débit sur la commune de Roncey est de 2Mbits/s.

Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique, c'est tout simplement un fil de verre, pas plus gros qu'un cheveu, qui possède la propriété de conduire un signal lumineux susceptible de véhiculer rapidement une très large quantité d'informations. Elle ouvre des perspectives immenses, offrant un débit cent fois supérieur à celui du cuivre téléphonique classique, de l'ADSL et du Wi-Fi. Elle supporte un réseau « large bande » par lequel peuvent, simultanément, transiter Internet, la télévision, le téléphone...

Le déploiement de la fibre optique en France

La situation du haut-débit en France est très largement dominée par les offres ADSL. Depuis 2007, il est toutefois possible de souscrire à des forfaits de fibre optique lorsque son domicile est éligible. Au 30 décembre 2016, près de 7,7 millions de foyers étaient raccordables à une offre de fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) et 8,236 millions de logements en fibre optique avec terminaison coaxiale avec un débit de 100 Mbit/s ou plus. **Les déploiements de la fibre optique ont surtout été privilégiés dans les zones urbaines très denses comme Paris, l'île de France et les principales préfectures de province.**

Afin d'éviter une fracture numérique et dans l'attente de raccorder tous les manchois à la fibre optique, Manche Numérique a déployé le réseau MiMo pour les foyers situés en zones blanches et grises ! Ce qui est le cas pour la commune de Roncey !

Dès sa création en 2004, Manche Numérique s'est donné comme objectifs de garantir l'accès à Internet pour tous. Pour atteindre cet objectif, le réseau WiFiMax a été conçu. Il offrait un débit de connexion supérieur à 2Mbit/s pour les foyers situés en zones dites "non éligibles" à l'ADSL, appelées aussi "zones blanches". Après plusieurs années d'exploitation, ce réseau a atteint les limites de son développement et a été remplacé par le réseau MiMo.

Manche Numérique a lancé son plan "fibre jusqu'à l'abonné" pour 100% des habitants du département d'ici à 2029 et à l'heure où l'on évoque l'arrivée du "Très Haut Débit pour tous", **la question des foyers encore mal couverts en haut débit est primordiale.**

Le déploiement du MiMo offre une montée en débit significative (de l'ordre de 20 Mbit/s pour le débit descendant et 3 Mbit/s pour le débit montant) comparable à une connexion ADSL de bonne qualité.

A revoir : Concrètement, les foyers intéressés, dont le débit ADSL est inférieur à 4 Mbit/s et inéligibles à la fibre optique, peuvent souscrire une offre auprès d'un Fournisseur d'Accès à Internet, qui lui fournira une antenne gratuitement ainsi qu'une box. Les personnes déjà clientes sur le réseau WiFiMax chez Ozone se verront remplacer gratuitement leur matériel (antenne) actuel par les nouveaux équipements. D'ici la fin d'année 2018, le réseau WiFiMax sera éteint.

Le Clin d'œil aux événements de l'année



Le 23 février 2017, de nombreux enfants ont défilé à l'occasion du **carnaval** organisé par l'Association Familles Rurales de Roncey, la Bibliothèque de Roncey et le Centre de Loisirs de Cerisy-La-Salle.



Théâtre les 7-8 et 9 avril 2017



Le 23 juin 2017, l'Association des Parents d'Elèves a organisé une **kermesse à l'école**.

Le 24 juin 2017,
tournoi de football à Roncey



Opération en souvenir des derniers jours de juillet 1944.

Ils se sont arrêtés dans deux des communes libérées il y a 73 ans. De 13 nationalités différentes, Polonais, Américains, Français, Belges, Anglais, Australiens ont partagé cette aventure en mémoire des libérateurs.

Le 12 juillet 2017



Le 18 Octobre 2017,
art floral Association Familles Rurales
avec Jean-Marc CHATELET le fleuriste.

Le 22 novembre 2017, **107 ans**
de **M. LECLERC Georges**. Il est
devenu le doyen des hommes du
Département.



Téléthon 8 et 9 décembre 2017

Vous pouvez retrouver les informations de la Commune,
l'écho 2017 et les précédents sur le site <https://www.roncey.fr/>

URGENT : La Commission Communication est à la recherche d'une personne qui pourrait l'aider à procéder aux mises à jour régulières de notre site. Joignez-nous à la Mairie ou par l'intermédiaire du site internet.

Les associations communales

Mrs LEROUX Patrick, DESCHATEAUX
Nicolas et PAINBLANC Daniel
Président du Comité des Fêtes
14 rue de l'Eglise
50210 RONCEY
02.33.47.38.83 et 02.33.46.68.83

Monsieur LAISNEY Jacky
Président du Football Club
66 Rue de la Cabinière
50450 GAVRAY
02.33.51.65.80

Madame DESCHAMPS Marie-Claude
Présidente de l'Association Familles Rurales
17 Route de la Chapelle
50210 RONCEY
02.33.46.96.80

Mme DURAND Christelle
Présidente des Parents d'Elèves
20 La Goubinerie
50210 RONCEY
02 33 07 72 60

Monsieur HERVIEU Pascal
Président de la Société de Chasse
La Moinerie
50210 NOTRE DAME DE CENILLY
02.33.45.24.73

Monsieur PEPIN Rémi
Président du Tennis Club de la Vanne
13 Lotissement des écoles
50210 RONCEY
02.33.46.95.40

Monsieur LEREVEREND Bienaimé
Président des Anciens Combattants
7 Rue du Parc
50210 RONCEY
02.33.46.87.84

Madame POTEY Adélaïde
Présidente de l'Union des Commerçants
et des Artisans
Rue de la Forge
50210 RONCEY
02.33.46.97.72

Monsieur VAULTIER Joël
Président de l'Avenir Cyclo Ronçyais
18 Route du Paradis
50210 RONCEY
02.33.47.19.65

Monsieur HELAINE René
Président du Club de l'Amitié du 3^{ème} âge
21 Rue de la Liberté
50210 RONCEY
02.33.46.86.56

Mme LETROUVÉ Christine
SICA super froid
39 La Cuculière
50210 RONCEY
02.33.46.89.56



M. HARASSE Ludovic
Pétanque
Lotissement La Rousselière
50210 SAVIGNY

HORAIRES MAIRIE – AGENCE POSTALE COMMUNALE

| | | |
|----------|------------|-------------|
| Mardi | 8h30-12h30 | 14h30-18h30 |
| Mercredi | 8h30-12h30 | |
| Jeudi | 8h30-12h30 | 14h30-17h00 |
| Vendredi | 8h30-12h30 | |
| Samedi | 9h00-12h00 | |



Tél. 02.33.46.93.35 – Adresse mail : mairieroncey@wanadoo.fr

HORAIRES BIBLIOTHEQUE

| | | |
|----------|--------------|---------------|
| Mardi | | 16h30 - 19h00 |
| Mercredi | 10h00 -12h15 | 17h00 - 19h00 |
| Vendredi | 10h00 -12h15 | |



Fermeture le mercredi pendant les vacances

Tél. 02.33.76.77.02 - Adresse mail : bibliotheque.roncey@communaute-coutances.fr

HORAIRES DÉCHETTERIE OUVILLE

| | Été (du 01/04 au 30/09) | Hiver (du 01/10 du 31/03) |
|----------|----------------------------|------------------------------|
| Lundi | 14h-19h | 14h-17h |
| Mercredi | 14h-19h | 14h-17h |
| Vendredi | 14h-19h | 14h-17h |
| Samedi | 10h-19h | 10h-12h / 14h-17h |



Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.

Bienvenue !

La Commune, La Paroisse et l'UCAR vous invitent

le **dimanche 7 Janvier 2018 à 12 heures**

à la **salle des fêtes** pour la cérémonie des vœux.

**Tirage de la
quinzaine
commerciale !**

Tous les habitants et amis de Roncey seront les bienvenus.

Un petit clin d'œil à tous les nouveaux habitants de Roncey

pour qu'ils viennent découvrir leur commune et partager

un grand moment de convivialité.

La messe aura lieu à 10h30.

Venez nombreux !



